

Conditions d'utilisation du site PARIS encombrant Page d'informations légales

Les présentes dispositions ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation du site PARIS encombrant géré par la Ville de Paris.

En consultant le site, les informations qui y figurent, l'utilisateur accepte, sans aucune réserve, les conditions mentionnées ci-après.

Présentation générale

Le site PARIS Encombrant vise à améliorer la qualité de l'espace public parisien en favorisant la prise de rendez-vous avec les services techniques municipaux et leurs partenaires pour la gestion du traitement des encombrants dans Paris.

Afin d'assurer la prise en charge par les services municipaux et leurs partenaires d'un dossier d'encombrant, il est demandé à l'utilisateur de :

- choisir la nature de l'encombrant dans une nomenclature fermée incluse dans l'application,
- préciser l'adresse exacte en corrigeant éventuellement la géo localisation proposée automatiquement,
- joindre éventuellement une ou plusieurs photo(s) de l'encombrant,
- préciser son adresse e-mail pour être informé du suivi de sa demande,
- ajouter un commentaire court (155 caractères maximum) s'il le souhaite.

L'adresse e-mail, les nom et prénom et le numéro de téléphone, s'ils sont renseignés, ne sont pas conservés une fois l'encombrant retiré par les services de la Ville. Ces données n'apparaissent pas dans l'info-centre alimenté par les dossiers clôturés.

Les informations fournies par les utilisateurs doivent être considérées comme des documents de travail qui aideront la Ville de Paris et ses partenaires à organiser leur activité.

Les agents municipaux peuvent rejeter les rendez-vous qui n'entrent pas dans le champ de compétence municipale, en particulier ceux situés dans des espaces privées. Ils peuvent également rejeter les rendez-vous ne relevant pas de l'application. Ils peuvent enfin rejeter les rendez-vous pour lesquels les éléments fournis sont inexploitable : adresse erronée, incompatibilité entre adresse et photographie, photographie floue ne permettant pas de qualifier le rendez-vous.

La Ville de Paris s'efforce d'assurer une disponibilité maximale et continue du site. Toutefois, la Ville de Paris ne pourra être tenue responsable en cas de défaillance technique ou d'indisponibilité du site, quelle qu'en soit la durée.

Photos, commentaires et protection des données à caractère personnel

Les photos prises par les utilisateurs ne sont pas publiées.

Par la prise de rendez-vous, l'utilisateur consent au traitement informatisé de toutes les données communiquées sur le formulaire en ligne. Ces données pourront être utilisées à des fins de communication dans le cadre du traitement du dossier. Elles ne feront en revanche pas l'objet d'un usage à caractère commercial.

Le traitement prévoit des échanges avec des prestataires externes. Ces prestataires, qui sont destinataires de nombreux rendez-vous, pourront avoir un accès distant à l'application ou à ses flux d'information (API).

La Ville de Paris et ses partenaires s'engagent à traiter les données qui leurs sont communiquées conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite informatique et liberté relative à la protection de la vie privée en matière de traitement des données à caractère personnel.

Les données personnelles telles que nom, prénom, téléphone et adresse mèl sont supprimées dès l'encombrant enlevé.

L'utilisateur qui a communiqué ces informations/photos et renseigné ses coordonnées reçoit un e-mail de confirmation d'enregistrement automatisé. La Ville de Paris et ses partenaires ne pourront être tenus responsables du contenu des photos et des commentaires. L'utilisateur qui communique des photos déclare qu'elles sont libres de droit et garantit la Ville de Paris et ses partenaires contre tout recours portant sur les droits attachés aux photos communiquées.

Les photos et commentaires doivent respecter le droit des marques (pas de détournement de marque, pas de publicité) ainsi que la vie privée et le droit à l'image des personnes. Il est donc interdit de transmettre des photographies sur lesquelles il serait possible de reconnaître des personnes qu'elles soient seules ou en groupe, qu'il s'agisse de personnes privée ou d'agents municipaux. Il est interdit d'écrire un nom dans le champ commentaire.

De même il est interdit de transmettre des photographies d'objets qui pourraient être facilement reliés à leur propriétaire (véhicule comportant un marquage spécifique, publicitaire en particulier, ou dont le numéro minéralogique est visible). Il en est de même pour les photographies qui apportent des éléments sur leur ancien propriétaire (déchets comportant le nom et/ou l'adresse du déposant). Dans le cas où l'encombrant est indissociable de l'objet reconnaissable (graffiti sur un mur privé ou une devanture de magasin) il convient de faire en sorte que la photographie fasse un gros plan sur l'encombrant pour limiter les possibilités d'identification du bien privé.

Les photographies présentes dans l'application doivent être conformes à la bienséance. Il est interdit de transmettre des photos qui seraient de nature à choquer les personnes susceptibles de les regarder.

La Ville de Paris se réserve le droit de supprimer des photos en raison de leur qualité technique insuffisante, de leur caractère raciste, pornographique, violent, extrémiste ou licencieux ou portant atteintes à la vie privée et/ou au droit à l'image de tiers.

Les photographies et les commentaires ne peuvent en aucun cas être utilisés comme éléments de preuve dans le cadre de procédures juridiques ou disciplinaires à l'encontre de tiers. En revanche la Ville de Paris se réserve le droit de poursuivre ou faire poursuivre tout auteur de photo ou commentaire à caractère raciste, pornographique, violent, extrémiste ou licencieux ou qui portent atteintes à la vie privée et/ou au droit à l'image de tiers.

Contacts

En cas de difficultés lors de l'utilisation de PARIS Encombrant, l'utilisateur peut contacter le numéro d'appel Ville de Paris : 3975.